

Affichage à l'interne et à l'externe

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) DE 2^E ET 3^E SECONDAIRE

Fort de 251 ans de tradition sulpicienne fondée sur le devoir et l'engagement, le Collège de Montréal est un établissement privé d'enseignement secondaire mixte, accueillant plus de 1400 élèves. Le Collège offre plusieurs programmes particuliers : Citoyen du Monde, Artis Magia, Créatic, Concentration sport, Art et Sport-études, le tout dans un environnement numérique. Le Collège désire pourvoir le poste de Directeur(trice) adjoint(e) de 2^e et 3^e secondaire.

Fonctions

Sous l'autorité de la directrice générale, le ou la directeur(trice) adjoint(e) de 2^e et 3^e secondaire est responsable des mandats suivants :

- Suivi scolaire et disciplinaire, encadrement et soutien pédagogique des élèves;
- Supervision des activités pédagogiques de son unité;
- Accompagnement professionnel des enseignants sous sa responsabilité;
- Coordination du travail des chargés de classe;
- Organisation des activités scolaires de son unité;
- Participation au comité de direction;
- Participation à la vie active du Collège;
- Autres mandats confiés par la directrice générale.
-

Profil

- Style d'intervention compatible avec la philosophie d'éducation du Collège : écoute, aide attentive, support aux élèves et à ses collaborateurs dans la mise en place d'une pédagogie axée sur l'engagement de l'élève;
- Esprit créatif et innovateur;
- Capacité à mobiliser et à démontrer un leadership pédagogique;
- Sens des responsabilités, rigueur et intégrité.

Qualifications

- Formation universitaire en enseignement et autorisation permanente d'enseigner;
- Formation universitaire de deuxième cycle en administration scolaire un atout ou un engagement à s'inscrire à un tel programme;
- Expérience pertinente minimale de cinq ans dans un poste d'enseignement au secondaire;
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite, connaissance de l'anglais un atout;
- Excellente connaissance des technologies;
- Bonne connaissance du milieu de l'enseignement privé.

Les conditions d'emploi

Le salaire et les avantages sociaux sont ceux déterminés par la politique de rémunération des cadres du Collège. Elles s'apparentent avantageusement à ceux consentis au secteur public.

Date d'entrée en fonction

Le lundi 6 août 2018

Faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de présentation par courriel au plus tard **le mercredi 25 avril 2018, 16h, à:**

**Madame Patricia Steben
Directrice générale
Collège de Montréal
1931, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E3
Courriel : stebenp@college-montreal.qc.ca**

Seules les personnes invitées en entrevue recevront une réponse